

Adhérer à

SYNDICAT NATIONAL

Solidaires **Finances** **Publiques**

Pourquoi ?

Pour son indépendance...

Construire et porter nos revendications en toute indépendance, libres de lutter pour l'intérêt général

Pour sa solidarité...

Faire vivre nos valeurs en agissant collectivement pour l'émancipation, l'égalité entre les femmes et les hommes, pour plus de solidarité, de justice fiscale et sociale !

Pour sa combativité...

Nous rassembler, nous mobiliser, toutes et tous afin de... revendiquer et agir ensemble avec pugnacité pour nos missions au service de l'intérêt général.

Pour sa proximité...

Aller à votre rencontre pour mieux vous informer, mieux vous représenter, mieux vous défendre !

**Prenez le temps de découvrir
l'ensemble de notre action
syndicale...**

Informier :

Réactifs face aux multiples attaques subies par les agentes et agents de la DGFIP, notre première mission demeure de vous informer. Nos équipes locales et nationales ont œuvré pendant la crise du COVID 19 à répondre à toutes vos interrogations.

Renseigner :

En plus des informations délivrées, nous nous attachons à définir les conséquences individuelles et collectives des réformes liées aux évolutions métiers, aux règles de gestion (mutation, promotion), à la rémunération, à la formation professionnelle... Pour que vos décisions soient prises en tenant compte de ces évolutions.

Revendiquer :

Parce que nous nous devons de retranscrire la colère des agentes et agents de la DGFIP face à la dégradation de nos conditions de travail, le recul de nos missions de Service Public, l'érosion du sentiment de Justice Fiscale.

S'engager :

Parce que nos exigences sociétales dépassent le seul cadre de la DGFIP, plus que jamais Solidaires Finances Publiques maintient ses liens avec des organisations comme ATTAC ou OXFAM, notre lutte contre l'Extrême droite avec VISA, la défense des collectifs de sans-papier avec le GISTI.

Protéger :

Solidaires Finances Publiques s'attache à la défense des agentes et agents de la DGFIP. La vile suppression du nombre de CAP ne nous contraindra pas à ne plus porter la voix des agentes et agents dans le respect de la défense collective des personnels.

Proposer :

Parce que nous portons nos revendications partout où nous le pouvons, des sphères médiatiques aux décideurs politiques. Parce que par nos actions, nos appels à la grève, nos publications, nos interpellations, nous continuons de vouloir faire bouger les lignes.

Fédérer :

Parce que plus que jamais, nous avons besoin de toutes et tous. Notre combat pour nos missions, nos conditions de travail, nos carrières, ne se gagnera qu'avec la mobilisation collective. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts.

Résister :

Parce que la première forme de résistance face aux insupportables velléités de casse du Service Public passe aussi par la syndicalisation. Ensemble, poursuivons la lutte.

LES OEUVRES SOCIALES !

Parce que « Solidaires » n'est pas qu'un adjectif au sein de notre organisation, Solidaires Finances Publiques vient aider ses adhérent.es, sous conditions, lorsqu'ils font face à certaines difficultés.

Nos œuvres sociales viennent ainsi proposer des prêts et accorder des secours exceptionnels pour l'envoi des enfants en colonie de vacances, ou faire face à de graves et imprévisibles aléas de la vie.

«La Solidarité»

Secours exceptionnel Colonies de vacances

D'un montant maximum annuel de 180 euros par enfant selon l'indice, il est versé aux adhérent.es envoyant leurs enfants de 4 à 17 ans en colonie de vacances ou séjours linguistiques.

Secours exceptionnel Aléas de la vie

Parce que la vie est parfois parsemée d'évènements douloureux (rupture familiale, situation de détresse, etc.), des secours d'un montant maximal de 1 000 euros peuvent, sur justificatifs, être délivrés pour aider les agent.es à y faire face.

Une aide peut également être accordée pour faciliter l'acquisition d'appareils médicaux non pris en charge par la Sécurité Sociale ou la mutuelle, et pour un montant maximum de 1500 euros

«La Caisse de Solidarité»

Obtention d'un prêt

Les adhérent.es de Solidaires Finances Publiques se trouvant momentanément dans des situations familiales et financières difficiles peuvent, sur présentation de justificatifs, solliciter l'obtention d'un prêt. D'un montant pouvant aller jusqu'à 1 000 euros, il est sans intérêts et échelonné sur 33 mensualités.

L'ensemble de ces dispositifs est réservé aux adhérent.es de Solidaires Finances Publiques à jour de leur cotisation sous réserve qu'ils et elles remplissent les conditions d'obtention. Il n'existe pas de relation entre le montant des cotisations et le montant des secours éventuellement alloués.

TOUT SUR LES COTISATIONS !

Les barèmes de cotisation des adhérentes et adhérents sont progressifs. Ils sont ainsi adaptés à ton corps et à ton grade afin d'y intégrer la position professionnelle de chaque agent.e.

Cet échelonnement progressif est accompagné d'autres mesures prenant en compte un ensemble des situations particulières.

Agents contractuels

Les agent.es contractuel.elle.s de droit public (dont les «Berkanis») règlent une cotisation au prorata du temps travaillé.

Congé parental

Les agent.es en congé parental, ou en disponibilité, payent 50% de la cotisation.

Formation

Les agent.es en congé formation bénéficient d'une cotisation réduite à 80 %.

Maladie

Les agent.es en Congé longue maladie bénéficient d'une cotisation réduite de 50% la 1ère année, et de 80% à partir de la 2ème année.

Les agent.es en congé longue durée peuvent bénéficier d'une cotisation réduite de 50% les deux premières années, et de 80% ensuite.

Retraite

La dernière cotisation de la vie active est réduite de moitié. Il est ensuite toujours possible d'adhérer à Solidaires Finances Publiques en tant que retraité avec des montants de cotisation adaptés au montant de la pension.

Cette adhésion donne droit à un crédit d'impôt correspondant à 66 % des cotisations versées. En cas d'option pour les frais réels les cotisations syndicales doivent être incluses dans les frais réels sans bénéfice du crédit d'impôts.

"PRÊTE-MOI TON CONCOURS"

Afin de soutenir les adhérent.es qui préparent des concours, nous avons mis en place le dispositif « Prête-moi ton concours ».

Il permet aux adhérent.es admissibles aux concours de la DGFIP de bénéficier de fiches conseils, des questions posées aux candidats du millésime précédent voire d'oraux blancs organisés par des camarades expérimentés.

Fiches conseils

Elles regroupent des conseils d'appréhension des épreuves orales de concours.

Questions types

Nous recensons les questions posées aux candidats des sessions précédentes afin de donner aux adhérent.es une idée des thématiques à connaître. Ces questions concernent les mêmes concours que ceux développés dans les fiches conseil.

Conseils

Les adhérent.es peuvent bénéficier de conseils individuels personnalisés pour appréhender l'épreuve dans les meilleures conditions.

Jury Orange

Les adhérent.es peuvent bénéficier d'un oral blanc de préparation au concours dans des conditions analogues avec un debriefing.

Admission

Pour les adhérent.es admis, le suivi dans les écoles est assuré par nos équipes militantes disposant ainsi de toutes les informations sur la formation, les logements, les affectations, les modalités du stage pratique etc.

Solidaires Finances Publiques est présent dans chaque établissement de formation de la DGFIP.

Solidaires Finances Publiques est à tes côtés pendant tous les événements marquants de ta carrière. De la formation initiale à l'ENFIP à tes premières demandes de mutation, de la mise en place du télétravail à ton entretien d'évaluation, de l'aménagement de ton poste de travail à ta défense dans les commissions de réforme en cas de maladie. Notre organisation veille à t'apporter une écoute attentive à chaque moment.

SECTION : **Bulletin d'adhésion 2020**Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement**Solidaires**
Finances
Publiques

IDENTIFIANTS

N° DGFIP
(6 chiffres)N° ANAIS
(10 chiffres)N° SIRHIUS
(7 chiffres)

NOM d'usage

Prénom

NOM de naissance

Date de naissance

Cadre :

Grade :

Echelon :

Date de prise de rang :

Informations professionnelles

Service :

Site :

Temps partiel : _____ %

@



Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. :

@

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques**Bulletin
d'adhésion**